

E3 : Elaboration d'outils techniques à destination des professionnels
> ACTION EN COURS

Description :

Cette action fait suite à un des axes de travail du Plan National d'Actions 2010-2015, dont l'objectif était l'actualisation de la carte de répartition du Desman dans les Pyrénées françaises.

En partenariat avec la DREAL Occitanie, le CEN a coordonné la construction d'un outil cartographique hiérarchisant l'importance des secteurs vis-à-vis de la conservation du Desman des Pyrénées et la réalisation d'un cahier des charges pour optimiser les protocoles d'inventaires et de suivi du Desman. Ces outils sont disponibles sur la [page Outils de communication/Documents techniques/Boîte à outils](#).

Les différentes phases de cette action sont détaillées ci-dessous.

Phase 1 :

Les données historiques et les données acquises dans le cadre du Plan National d'Actions en faveur du Desman et dans le cadre de l'action A1 du LIFE+ Desman, à savoir des données de présence/absence de l'espèce et des variables environnementales (débit mensuel moyen, températures moyennes annuelles, précipitations moyennes annuelles, % de forêt, densité d'obstacles à l'écoulement, etc.), ont été traitées statistiquement.

Les modèles de distribution d'espèces ont permis d'élaborer un indice de favorabilité de l'habitat sur l'ensemble des Pyrénées françaises et d'élaborer une carte de prédiction de présence de l'espèce.

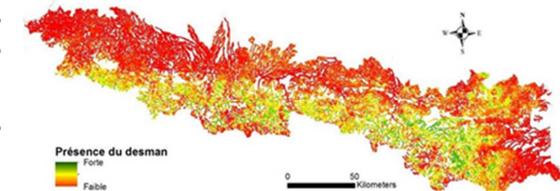
Le modèle Markovien d'occupation a permis de prédire les probabilités de détection de l'espèce sur l'ensemble des Pyrénées françaises et d'élaborer une carte détaillant le nombre de passages à effectuer en prospection pour considérer qu'une non détection correspond à une absence de l'espèce avec une probabilité de 95% que ce soit réellement le cas. Dans le cadre du cahier des charges, cette carte est proposée afin de cibler les secteurs où les prospections doivent être intensifiées pour compenser la faible détectabilité de l'espèce.

Phase 2 :

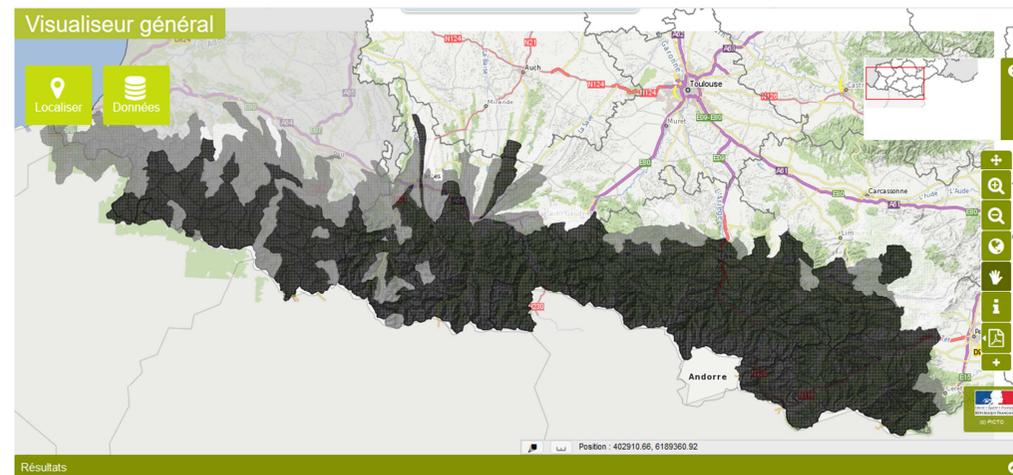
Afin d'avoir les outils les plus performants possibles, un gros travail de construction d'une base de données a été réalisé collectant l'ensemble des données disponibles : fèces, captures, observations et cadavres. Cette base de données, opérationnelle depuis février 2017, est gérée par le CEN MP et est actualisée régulièrement.

Phase 3 :

L'outil cartographique d'alerte a été élaboré à partir des données et modèles présentés en phase 1. Il distingue, à l'échelle des zones hydrographiques (petits bassins versants topographiques) des Pyrénées françaises, trois classes qui ont été définies à partir du calcul d'un indicateur de présence :



- Noire : le Desman des Pyrénées est considéré comme présent actuellement.
- Grise : le Desman des Pyrénées est considéré comme présent historiquement. La présence actuelle du Desman est potentielle.
- Blanche : le Desman des Pyrénées est considéré comme absent historiquement et actuellement. La zone est hors de l'aire de répartition de l'espèce.



Cet outil a pour vocation de simplifier la prise en compte du Desman des Pyrénées par une simple consultation de carte. Le logigramme de l'illustration ci-dessous détaille la démarche à employer pour utiliser cet outil.

Phase 4 :

La construction des outils cartographiques et cahier des charges (protocole d'inventaire standardisé) est coordonnée par le CEN MP et la DREAL MP. La volonté a été d'associer dès le départ un grand nombre d'acteurs (chercheurs, services de l'Etat, maîtres d'ouvrage, bureaux d'étude, experts).

Cette démarche collégiale et de concertation avait pour objectif 1/ d'identifier et considérer au mieux les attentes de chacun et par conséquent 2/ de favoriser l'appropriation et l'utilisation future de ces outils par les acteurs ciblés.

Deux livrets ont été rédigés en 2016 et publiés en mars 2017 en 1000 exemplaires :

- Le livret 1 « Etat des connaissances ». Non initialement prévu, ce livret a été produit à la demande de plusieurs maîtres d'ouvrage et services de l'Etat, en vue de disposer d'un outil compilant les connaissances actuelles sur l'espèce. Par votre courrier du 03/01/2018, vous acceptez la production de cette brochure supplémentaire.
- Le livret 2 « outil cartographique d'alerte et cahier des charges pour la réalisation d'inventaires du Desman des Pyrénées »

Phase 5 :

Lors de travaux, la législation prévoit qu'il est de la responsabilité des maîtres d'ouvrage de définir les mesures adaptées pour éviter, réduire et, lorsque c'est nécessaire et possible, compenser les impacts négatifs significatifs sur l'environnement. L'outil « guide technique de recommandation de gestion » a pour ambition de limiter l'impact des travaux en rivière sur le Desman des Pyrénées. Il est destiné aux services instructeurs, aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises réalisant les travaux, ainsi qu'aux propriétaires pouvant réaliser des travaux sur les berges.

Il se présentera sous la forme de fiches techniques. Celles-ci seront mises en ligne au cours de l'année 2018 sur le site internet du LIFE afin que les différents acteurs (partenaires, techniciens de rivières, EDF, services instructeurs...) puissent les consulter et nous apporter leurs remarques et modifications éventuelles. La version finale ne sera imprimée qu'en 2019.

